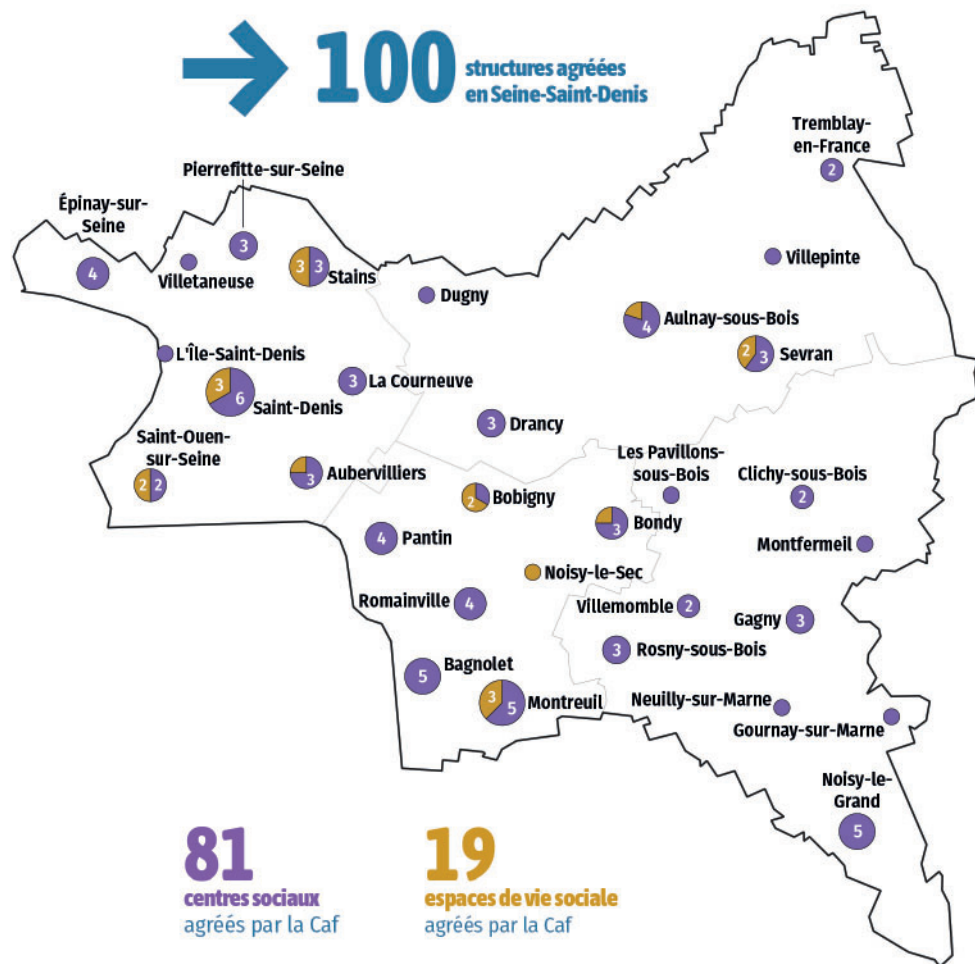


Les structures d'animation de la vie sociale

→ **100** structures agréées en Seine-Saint-Denis



81
centres sociaux agréés par la Caf

19
espaces de vie sociale agréés par la Caf

SENACS : l'observatoire de l'AVS

C'est un outil essentiel qui permet de recueillir chaque année l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale. Il permet de rendre lisible les actions menées, de mieux comprendre les dynamiques locales et d'alimenter le pilotage des politiques de l'AVS.

Retrouvez la dernière édition sur le site de la Caf et de la FCS93.

Caf de la Seine-Saint-Denis - Crédits photos : Caf de la Seine-Saint-Denis/FCS93 - Impression : Siri Paris - Janvier 2026



Schéma départemental de l'animation de la vie sociale

2020-2026





Qu'est-ce que l'animation de la vie sociale ?

L'Animation de la Vie Sociale (AVS) désigne l'ensemble des actions conduites sur un territoire afin de renforcer le lien social, soutenir les familles, encourager la participation des habitants et accompagner les initiatives locales. Elle vise à faciliter l'intégration des usagers dans la vie collective et citoyenne en leur donnant les moyens d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie.

Elle s'appuie sur des structures de proximité, telles que les centres sociaux ou les espaces de vie sociale, acteurs essentiels du développement social local, de la cohésion territoriale et de l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Pourquoi un SDAVS ?

Le schéma départemental de l'animation de la vie sociale rassemble les partenaires du territoire pour construire ensemble des actions utiles aux habitants, soutenir les structures locales et renforcer la vie sociale, en lien avec les besoins de chaque territoire.

Il permet ainsi de disposer d'un document de référence, facilitant la lisibilité des orientations, l'accompagnement des acteurs et la cohérence globale de la politique d'animation de la vie sociale.

Qui sont les partenaires signataires du SDAVS ?



Le SDAVS : 4 enjeux stratégiques au service de l'animation de la vie sociale

1. Des habitants acteurs de leur quartier



Renforcer le rôle des structures AVS comme espaces d'expression, de mobilisation et de co-construction, où les habitants s'engagent et transforment leurs idées en projets collectifs.

2. Être présents, durablement et au cœur des territoires



Soutenir les centres sociaux et espaces de vie sociale afin d'assurer une présence de proximité et d'accompagner durablement la vie locale et les projets des habitants.

3. Une animation de la vie sociale mieux comprise



Accompagner les acteurs de l'AVS afin de rendre leurs actions plus lisibles, mieux articulées et en phase avec les réalités de chaque territoire.

4. Faire connaître pour partager



Communiquer sur les initiatives et les dynamiques locales pour faciliter l'accès aux habitants. Valoriser les expériences et encourager leur essaimage.